

Le 8 juillet 2010

L'honorable Jason Kenney, C.P., député  
et ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration  
Ottawa, Ontario  
K1A 1L1

Monsieur le ministre,

Le 27 avril 2010, Jeannette Meunier-McKay, présidente nationale du Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, a exprimé publiquement ses craintes au sujet de la décision de Citoyenneté et Immigration Canada de réduire le personnel du bureau de la Citoyenneté à Sydney, en Nouvelle-Écosse.

La décision en question vise à ne pas renouveler les contrats des employé-e-s engagés pour une période déterminée et à mettre un terme aux contrats des employé-e-s occasionnels. Elle n'est pas fondée sur les besoins des personnes tentant d'immigrer au Canada ni des nouveaux Canadien-ne-s et elle ne favorise pas l'exécution du mandat de Citoyenneté et Immigration Canada de fournir des services de qualité. La décision n'est certainement pas favorable à la bonne intendance ni à la bonne gestion et elle a été prise sans tenir compte des effets de l'élimination des emplois en question sur les régions rurales de la Nouvelle-Écosse. Il me semble que cette décision n'a été prise que par souci de compression budgétaire.

Au moment de la prise de la décision, le bureau de la Citoyenneté avait déjà un arriéré de travail et n'arrivait pas à répondre efficacement aux besoins de ses client-e-s. Depuis, comme il était prévisible, la qualité des services a baissé. La quantité de courrier non décacheté a augmenté considérablement, ce qui ralentit l'ensemble de l'inscription des personnes présentant des demandes et du traitement de ces dernières.

Le bureau de la Citoyenneté à Sydney a une insuffisance chronique de personnel depuis deux décennies, et la décision récente ne fait qu'aggraver la situation. Les services fournis aux personnes désirant immigrer au Canada, aux nouveaux Canadien-ne-s et à leurs familles se dégradent. Il y a grandement lieu de prendre sans tarder des mesures de dotation pour renverser la dégradation.

Je vous encourage à examiner les questions soulevées dans la présente lettre et à prendre les mesures nécessaires pour rétablir les emplois supprimés, engager des nominations permanentes et assurer le financement soutenu qu'il faut afin de mettre en œuvre un programme de citoyenneté de qualité dès maintenant et dans le futur. Puisque l'accroissement de notre population dépend de l'immigration, il incombe au gouvernement du Canada de voir à ce que nous ayons les services et les systèmes de qualité que nécessite une immigration efficace à notre pays.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

John Gordon  
Président national

CC : Jeannie Baldwin  
Jeannette Meunier-McKay  
Cathy Murphy